Rapport 2022 d'activité

URPS

CHIRURGIENS-DENTISTES DES PAYS DE LA LOIRE

Union Régionale des Professionnels de Santé Chirurgiens-Dentistes des Pays De La Loire

EDITO

Dr Damien Lorre
Président

Sur tous les fronts

En 2022, le navire URPS a continué sur sa lancée.

Forte de propositions pour favoriser l'accès aux soins de la population, nous sommes engagés dans le SAS (Service d'Accès aux Soins) et aux côtés de la mise en place de la régulation téléphonique sur le territoire ligérien. Ces enjeux sont majeurs étant donné les difficultés démographiques que subissent tant les patients que les praticiens qui peinent à les recevoir, en raison de plannings surchargés, particulièrement depuis la reprise post-confinement. Il est donc essentiel de s'inscrire dans une démarche d'amélioration de l'organisation de l'offre de soins, pour une meilleure orientation des patients, et un accueil dans de bonnes conditions.

Cette année a été une occasion de renouer les liens avec la faculté de Nantes, et donc avec les futurs confrères et consœurs. L'URPS a soutenu l'ouverture de l'antenne universitaire du Mans. Cette ouverture est un succès et permet aux étudiants de découvrir un nouveau territoire, le temps d'un semestre, dans de bonnes conditions.

Le projet de parrainage est une nouveauté et connaîtra sa première application en 2023. Le principe est simple : des étudiants volontaires de 4ème année se voient proposer une liste de praticiens prêts à les accueillir dans leur cabinet et à échanger avec eux pendant leurs études. Cela leur permet d'avoir une ouverture sur le monde libéral, à laquelle ils avaient plus difficilement accès auparavant. Ceci sans contrainte, par un simple lien confraternel. Développer un lien informel étudiant-praticien est un moyen simple et concret d'accompagner nos futurs confrères et consœurs, mieux appréhender leur exercice futur et leur ouvrir des portes pour leur avenir professionnel.

L'URPS a également poursuivi son engagement sur la prévention vis-à-vis du tabac, et les chiffres que nous avons indiquent qu'un grand chemin reste à parcourir pour accompagner au mieux nos patients pour améliorer leur santé bucco-dentaire.

Enfin, l'URPS s'inscrit dans l'élaboration du futur Projet Régional de Santé auprès de l'ARS, et continue à répondre à ses missions de long cours. Les membres sont présents dans toutes les instances de démocratie sanitaire afin de porter la voix de notre profession.

Chacun l'aura compris, être sur tous les fronts demande patience, engagement, et volonté d'aider son prochain. Nous sommes plus que jamais ouverts sur l'avenir afin de montrer l'importance de la contribution de la chirurgie dentaire à l'amélioration de la santé de nos concitoyens.

SOMMAIRE

I. L'UNION
p. 3

II. LA DÉMOCRATIE EN SANTÉ
p. 6

III. LES ACTIONS
p. 12

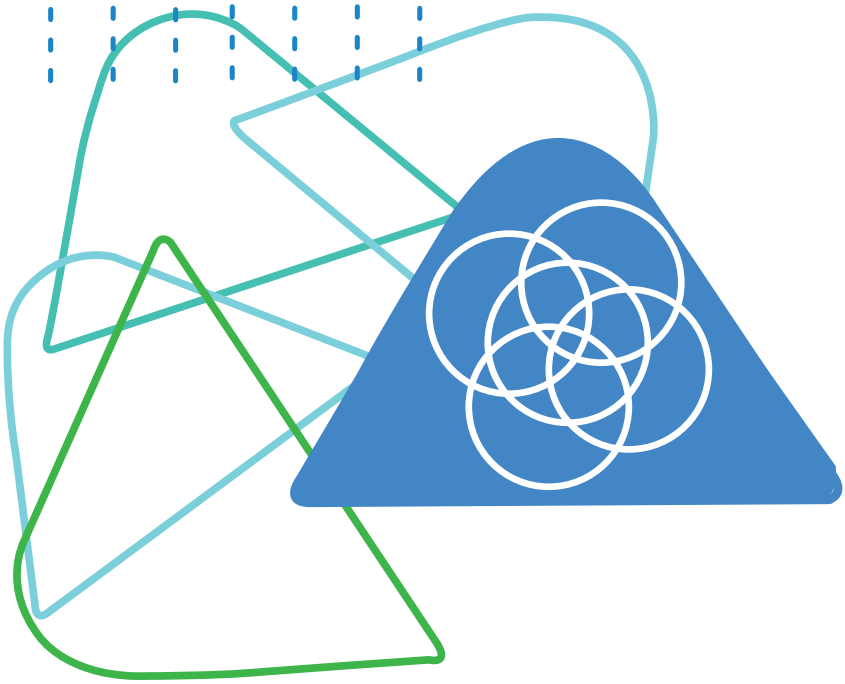

L'Union

Les unions régionales contribuent, en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), à l'organisation de l'offre de santé régionale.

Missions

Elle participe :

> A la préparation et à la mise en œuvre du projet régional de santé (PRS),
> A l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins
> A l'organisation de l'exercice professionnel, notamment de la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice,
> Aux actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique,
> Au déploiement et utilisation des systèmes de communication et d'information partagés,
> A la mise en œuvre du développement professionnel continu.

Les élus

Depuis 2021, L'Assemblée générale est composée de :

Dr Judith Abraham,
St-Barthélemy d'Anjou (49)

Dr Dyna Boccara
La Bernerie en Retz (44)

Dr Dominique Brachet
Aizenay (85)

Dr Xavier Deligny
Le Mans (72)

Dr Emmanuel Dias
Belleville sur Vie (85)

Dr David Hurtrel
La Chapelle sur Erdre (44)

Dr Karine Gautier-Le Goff
Saint Christophe du Bois (49)

Dr Damien Lorre
Aizenay (85)

Dr Caroline Paluch
Saint Nazaire (44)

Dr Benoît Perrier
Saint Jean de Boiseau (44)

Dr Sophie-Isabelle Martin
Montsûrs (53)

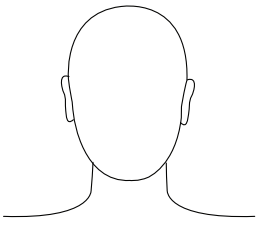

Poste vacant

Le Bureau est ainsi composé :

Dr Damien Lorre
Président

Dr Dyna Bocarra
Trésorière

Dr Benoît Perrier
Vice-Président

Dr Judith Abraham
Vice-Présidente

Dr Dominique Brachet
Vice-Président

Dr Sophie Isabelle Martin,
Secrétaire

Dr Karine Gautier-Le Goff
Secrétaire Adjointe

Les salariés

Nadège Pechet
Assistante administrative

Vincent Le Gloahec
Chargé de mission

Vie de l'Union

Les réunions de Bureau

21 janvier, 26 avril, 7 juin, 20 septembre, 28 novembre

L'Assemblée Générale

21 janvier (assemblée extraordinaire), 25 mars

La Commission de Contrôle des Finances

Elle est en charge du contrôle des comptes. En 2022, elle s'est réunie le 15 mars en visioconférence, en présence de l'expert-comptable.

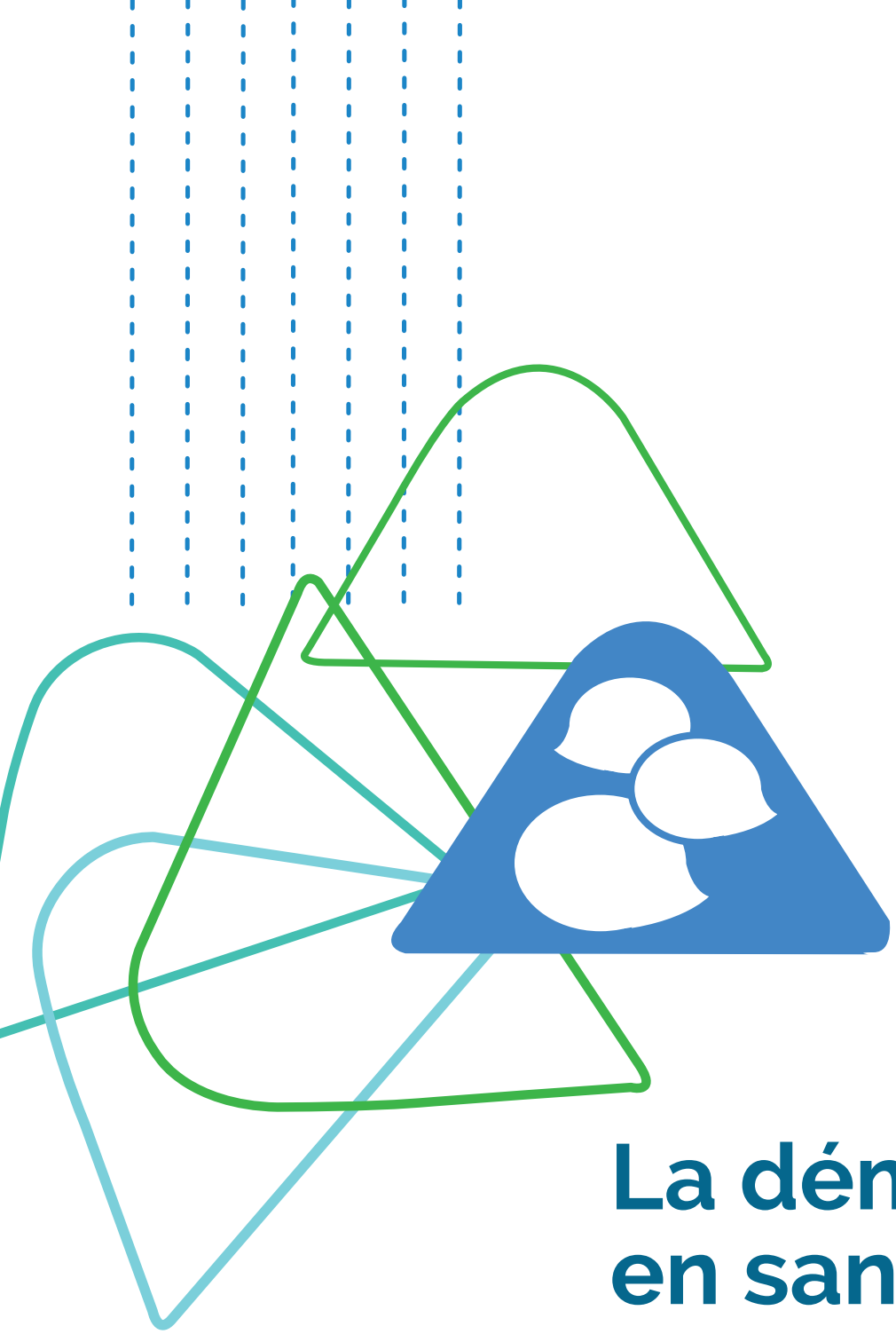

La démocratie en santé

“ La démocratie en santé est une démarche associant l'ensemble des acteurs du système de santé dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de santé, dans un esprit de dialogue et de concertation [1] .”

1. Extrait de https://www.ars.sante.fr/index.php/quest-ce-que-la-democratie-en-sante-3?parent=4203

1 La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie - CRSA

La CRSA est un organisme consultatif qui **contribue à la définition** et à **la mise en place de la politique régionale de santé**. Elle répond à des demandes d'avis de la part du Directeur de l'ARS concernant les différentes décisions à prendre.
Elle est constituée d'une assemblée plénière, d'une commission permanente, et de commissions spécialisées : prévention, organisation des soins, prises en charge et accompagnements médico-sociaux, droits des usagers.

En 2022, le **Dr BRACHET** siégeait à l'assemblée plénière et à la commission permanente.

Assemblées plénières & commissions permanentes

13 janvier, 15 mars, 29 mars, 9 juin, 21 juin, 27 septembre, 1er décembre, 15 décembre

> Les Drs BRACHET et LORRE sont membres de la CRSA.

2 Les Conseils Territoriaux de Santé - CTS

Le conseil territorial de santé est à la fois le "lieu et l'instance qui garantit un **exercice plein de la démocratie sanitaire en proximité**, et celui qui garantit la mise en cohérence des initiatives et actions des partenaires dans le domaine de la santé et leur bonne articulation [2]".

Les **Drs ABRAHAM, MARTIN** et **BRACHET** sont respectivement titulaires au sein des conseils du Maine et Loire, de Mayenne et de Vendée ; le Dr DELIGNY est suppléant au sein du CTS de la Sarthe.
Le Dr MARTIN a participé à deux réunions du CTS 53 et le Dr BRACHET a cinq réunions du CTS 85 en 2022.

CTS 53	24 février et 7 juillet
CTS 85	26 avril, 17 juin, 28 octobre, 2 et 16 novembre

2. Extrait de https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/les-conseils-territoriaux-de-sante-3

3 Le Comité Régional de Concertation sur les Soins de premier recours - CORECS

Le CORECS est le lieu de concertation entre les différents partenaires intervenant en matière d'organisation des soins de premier recours. Il permet de **partager un diagnostic** et **de construire une réflexion prospective** sur l'offre de soins ambulatoires au niveau régional, et de favoriser le **développement des exercices regroupés** des professionnels par une mise en cohérence des stratégies de ses membres. Il émet également un avis sur les projets de maisons de santé [3].

4 Les Comités d'Accompagnement Territorial des Soins de premiers recours - CATS

Les CATS sont les structures départementales d'**accompagnement aux projets des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles** (MSP).

Plusieurs élus représentent l'URPS dans les CATS.

Départements	Représentants	Dates de réunions
Loire-Atlantique	Dr Dyna BOCCARA	31 mars, 8 septembre et 24 novembre
Maine-et-Loire	Dr Judith ABRAHAM	17 mars et le 8 décembre
Mayenne	Dr Sophie Isabelle MARTIN	29 novembre

3. Extrait de la plaquette d'information « Maisons de Santé, soutien aux projets en Pays de la Loire » http://www.paysdelaloire.fr/uploads/tx_oxcsnewsfiles/RPDL-ARS_Maison_de_sant%C3%A9.pdf

5 Le Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente, de la Permanence des Soins et des Transports Sanitaires - CODAMUPS-TS

Dans chaque département, un comité de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires veille à la qualité de la distribution de l'aide médicale urgente, à l'organisation de la permanence des soins et à son ajustement aux besoins de la population dans le respect d'un cahier des charges régional [4].

Deux réunions se sont tenues les 28 juin et 10 novembre 2022 en Mayenne. Le Dr MARTIN y a participé. Les Drs BOCCARA, ABRAHAM et BRACHET représentent l'URPS respectivement en Loire Atlantique, Maine et Loire et en Vendée.

6 L'Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé - ONDPS

L'ONDPS est "une instance de promotion, de synthèse et de diffusion des connaissances relatives à la **démographie** et à la **formation des professions de santé** [5]". Le **Dr BRACHET** est membre.

4. Définition extraite du site : http://social-sante.gouv.fr/ministere/acteurs/instances-rattachees/article/ondps-observatoire-national-de-la-demographie-des-professions-de-sante
5. https://solidarites-sante.gouv.fr/professionnels/gerer-un-etablissement-de-sante-medico-social/cooperations/DAC

7

E-santé Pays de la Loire

Le GRADeS est le groupement régional d'appui au développement de la e-santé dans les Pays de la Loire. Il est notamment en charge de la **mise en œuvre des politiques numériques** de santé de la région.
Le **Dr BRACHET** est membre du comité stratégique et a participé à plusieurs réunions en 2022.

8

L'Observatoire Régional de la Santé ORS

L'ORS est chargé de **produire** et de **mettre à disposition** des données sur l'état de santé des habitants de la région des Pays de la Loire et ses déterminants.

Le **Dr BRACHET** est Président de l'ORS et a participé à plusieurs réunions en 2022.

9 Autres réunions & rencontres

Le **Dr AMOURIQ** est par ailleurs missionné pour assurer la présence de l'URPS au comité régional de **concertation des ressources humaines**.

Les Dispositifs d'Appui à la Coordination

« Les Dispositifs d'Appui à la Coordination viennent prioritairement en appui aux professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux faisant face à des situations complexes liées notamment à des personnes cumulant diverses difficultés. Ils permettent d'apporter des réponses davantage adaptées et coordonnées entre les professionnels, quels que soient la pathologie, l'âge de la personne qu'ils accompagnent ou la complexité de son parcours de santé. Ils sont au service de tous les professionnels du territoire. [6] »

L'Inter-URPS et l'URPS chirurgiens-dentistes participent aux gouvernances de ces dispositifs, qui sont créés ou en cours de création.

DAPS de Vendée

Les Drs BRACHET et DIAS participent à la gouvernance du dispositif de Vendée.

Plusieurs EHPAD en Vendée ont interpellé le DAPS sur les problématiques de soins bucco-dentaires. Une enquête a été lancée fin 2022 auprès des EHPAD et des chirurgiens-dentistes afin de mieux identifier les difficultés.
Un groupe de travail est créé ; l'objectif est d'élaborer un plan d'action pour 2023.

6. https://solidarites-sante.gouv.fr/professionnels/gerer-un-etablissement-de-sante-medico-social/cooperations/DAC

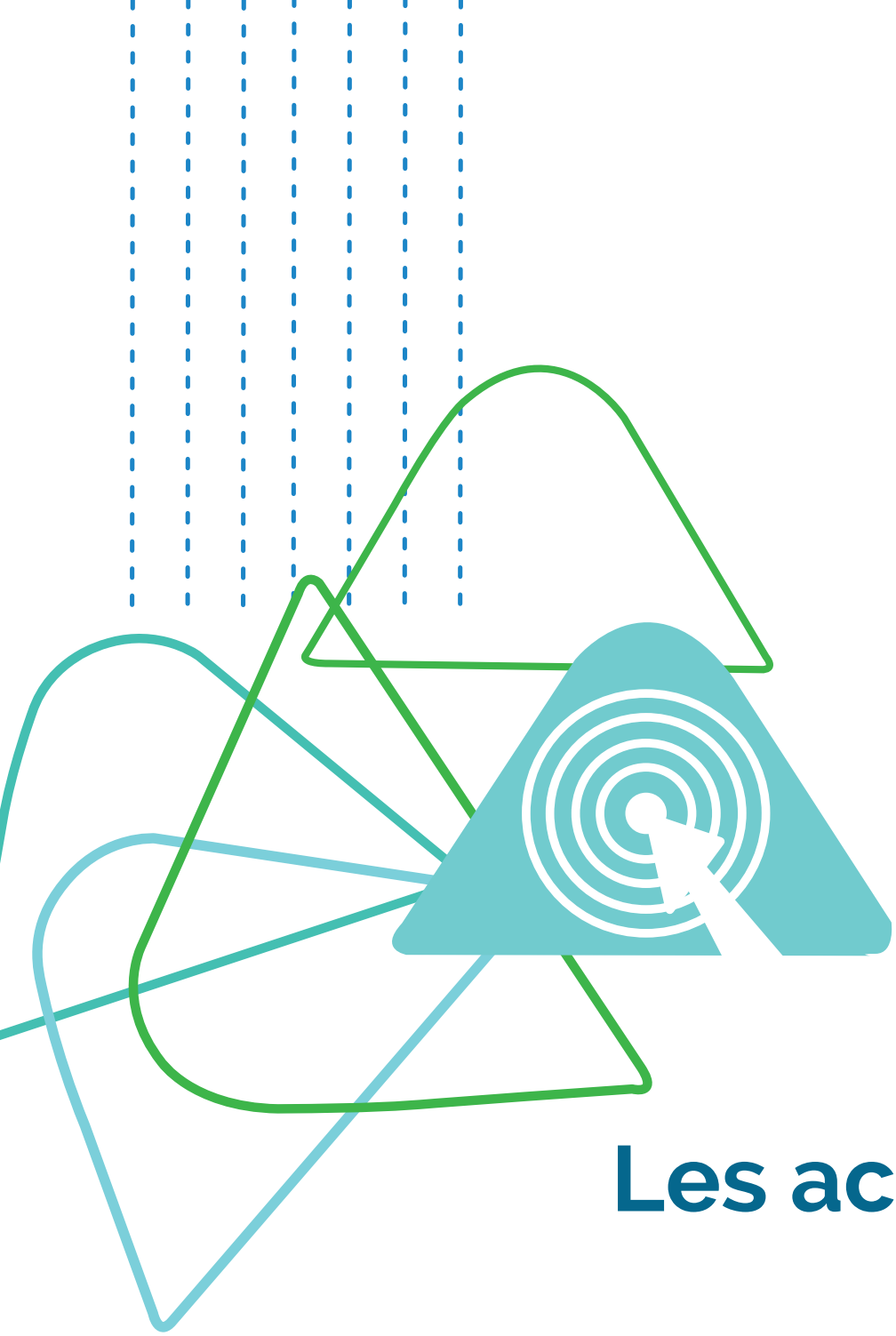

Les actions

La Carène - 44

En 2020, l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) des Pays de la Loire a publié les résultats de ses travaux sur le territoire de La Carène. A partir des données du Système National des Données de Santé (SNDS), **l'ORS s'est intéressé au recours au cabinet dentaire des habitants.**

Il en ressort :

- un recours au cabinet dentaire très en deçà des recommandations de la HAS
- des disparités de recours selon les caractéristiques démographiques et sociales
- des disparités selon l'état de santé

L'observation des données issues du registre des Cancers met en avant une surincidence et une surmortalité par cancer des vois aérodigestives supérieures chez les hommes du territoire de la Carène. Une réflexion est donc lancée afin d'identifier des leviers d'action permettant de dépister/diagnostiquer plus précocement les cancers de la bouche. L'URPS Chirurgiens-Dentistes est sollicitée par l'ARS pour identifier des actions à proposer sur ce territoire.

Les actions

En 2021, en lien avec l'ARS Pays de la Loire, les actions ci-dessous ont été retenues :

ACTIONS RETENUES	OÙ EN SOMMES-NOUS ?
Elaboration d'une plaquette d'information pour les chirurgiens-dentistes (HPV, santé bucco-dentaire et information du patient)	La plaquette a été finalisée en 2022. Elle sera adressée en 2023 aux praticiens du territoire, et à tous les chirurgiens-dentistes de la région
Sensibilisation des chirurgiens-dentistes au repérage des lésions de la muqueuse buccale, en partenariat avec l'UFSBD.	Deux sessions ont été proposées aux professionnels du territoire. Faute d'inscrits, elles ne se sont pas mises en place en 2022.

Action régionale de communication

Le rôle et la place de la médecine bucco-dentaire et de l'exercice du métier de chirurgien-dentiste au sein des maisons de santé pluriprofessionnelles

L'exercice regroupé et coordonné des professionnels de santé au sein de maisons de santé pluriprofessionnelles attire de plus en plus de professionnels de santé. Mais les chirurgiens-dentistes libéraux des territoires ne font pas systématiquement partie des équipes pluriprofessionnelles. L'une des raisons évoquées est la méconnaissance des liens entre santé bucco-dentaire et santé globale des patients, comme les interactions entre la pratique de certains actes ou certaines prescriptions avec d'autres professionnels de santé.

L'action

Afin d'améliorer la connaissance de l'exercice du métier de chirurgien-dentiste, l'URPS organise localement des réunions d'information sur "le rôle et la place de la médecine bucco-dentaire et de l'exercice du métier de chirurgien-dentiste". Tous les professionnels exerçant au sein du projet de santé ciblé sont conviés à cette réunion, ainsi que les professionnels exerçant à proximité et/ou en étroite collaboration.

Perspectives

En 2022, dans le cadre du renouvellement du CPOM entre l'URPS et l'ARS, l'action a été étendue aux CPTS et non plus qu'aux professionnels exerçant au sein d'une MSP.
L'action se poursuit en 2023.

La régulation téléphonique les dimanches et jours fériés

Dans la suite de la réflexion menée en 2021, **la régulation téléphonique les dimanches et jours fériés en Pays de la Loire** s'est déployée en Loire-Atlantique et en Sarthe en 2021, puis dans le Maine et Loire et en Mayenne à partir de 2022.

Pour ce faire, les professionnels volontaires se sont formés à l'utilisation du logiciel de régulation par les SAMU.

Les deux premiers départements sont pilotes pour la mise en place du Système d'Accès aux Soins (SAS). La régulation et son financement s'inscrivent donc dans ce cadre.

Le dispositif pour les deux autres départements s'inscrit dans un article 51. A ce titre fin 2022, l'ARS a interpellé l'URPS pour porter l'indemnisation des chirurgiens-dentistes du Maine et Loire et de la Mayenne qui ont participé à la formation de 3h00 délivrée par le SAMU.

Un budget a donc été accordé, et les praticiens concernés ont tous perçu cette indemnisation en fin d'année 2022.

Action Nutrition Bucco-dentaire Hygiène

L'action NBH s'est poursuivie en 2022, et a surtout été axée sur l'élaboration d'un nouveau plan d'action.

Nutrition Bucco-dentaire Hygiène NBH

Une seconde version du projet est imaginée autour des cinq grands axes ci-dessous :

Formation / sensibilisation des professionnels en EHPAD	● Sensibilisation des animateurs territoriaux à l'importance du bucco-dentaire et mise à disposition de contenu (afin de relayer les bons messages) ● Poursuite des formations de Correspondant en Santé Orale
Formation / sensibilisation des acteurs du domicile	● Sensibilisation des professionnels des SSIAD, SAAD, services à domicile et éventuellement des infirmiers libéraux à l'hygiène bucco-dentaire
Poursuite des examens bucco-dentaires pour les nouveaux entrants en EHPAD	● Poursuite de l'adressage des documents et de l'indemnisation des chirurgiens-dentistes
Renfort de la communication	● Sensibilisation et rappel de l'importance du bucco-dentaire auprès des coordinateurs de dispositifs (CPTS, DAC, MSP, CLS), ● Création et valorisation de contenus auprès du public des 60/70 ans. ● Rencontre des élus santé des territoires

Perspectives

Les nouvelles orientations vont se déployer à partir de 2023. Une rencontre avec les animateurs territoriaux est prévue le 30 janvier.

Interprétariat

Afin de faciliter l'accès aux soins des patients en situation de précarité ou migrantes dans la région, l'URPS Chirurgiens-Dentistes, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire, propose un accès à l'interprétariat téléphonique aux praticiens de la région. Le partenariat est noué avec l'Association ISM Interprétariat.

En pratique

Pour accéder au service, il est nécessaire de s'inscrire auprès de l'URPS. Cette inscription génère un code, demandé pour être mis en relation avec un interprète.

En 2022, 4 prestations d'interprétariat pour des soins dentaires ont été demandées.

Perspectives

L'accès des chirurgiens-dentistes à ce service se poursuit en 2023.

La bouche dans tous ses états : manger, soigner, accompagner

Journées d'informations et d'échanges

Dans la continuité des temps organisés en 2020 et 2021, une dernière matinée (en distanciel) a eu lieu le 13 janvier. 45 personnes se sont connectées. Le 16 juin, la première journée en présentiel s'est tenue. 124 personnes étaient présentes au Bonpasteur à Angers.

Au programme de cette journée :

Le matin, deux ateliers ont eu lieu :

- **conférence de Benoît Chevalier, kinésithérapeute pédiatrique** " les enjeux de l'oralité alimentaire : prévenir et accompagner le développement bucco-dentaire"
- **une table ronde "face à des situations difficiles, comment accéder à la bouche ?"** en présence d'un chirurgien-dentiste, d'un parent d'enfant en situation de handicap et d'un professionnel médico-social.

L'après-midi, deux ateliers ont eu lieu :

- "gestes et accompagnement autour du repas", animé par Benoît Chevalier
- "préparation à la consultation, prévention et hygiène : présentation d'outils et partage d'expériences", animé par ACSODENT

Perspectives

L'URPS et Acsodent souhaitent maintenir ce partenariat et poursuivre l'organisation de temps spécifiques.

L'URPS est membre d'ACSODENT et siège au Conseil d'Administration. Plusieurs réunions ont eu lieu en 2022.

Acsodent Pays de la Loire
Accès aux soins et à la santé bucco-dentaires pour les personnes en situation de handicap

Sensibilisation les pharmaciens à l'hygiène bucco-dentaire

En partenariat avec l'URPS Pharmaciens Pays de la Loire

Les pharmaciens et préparateurs sont des professionnels en première ligne pour répondre aux patients sur le bucco-dentaire et sur le matériel d'hygiène. Les deux Unions se sont donc associées afin :

- d'améliorer la connaissance des pharmaciens et préparateurs sur le buco-dentaire, particulièrement sur l'hygiène
- de favoriser la dispensation de conseils d'hygiène bucco-dentaire aux patients à l'officine
- de favoriser l'accès aux dispositifs de dépistage bucco-dentaire chez les femmes enceintes (dépistage pendant la grossesse) et chez les enfants (dispositif M'T dents)

L'action

Des soirées pour les pharmaciens et l'équipe officinale, animées par un chirurgien-dentiste, sont organisées. Les notions importantes sur l'hygiène bucco-dentaire, les dispositifs de prévention existants et les liens entre santé bucco-dentaire et certaines pathologies (ex : diabète) sont abordées.

Une première date fut prévue en novembre 2022. Annulée faute d'un nombre suffisant de participants, elle a été reportée au 31 janvier 2023, en distanciel, et proposée aux pharmaciens de Loire-Atlantique.

Perspectives

L'action se poursuit en 2023.

Les “mardis” du numérique

Le Ségur du Numérique en Santé a été créé dans l’objectif de généraliser le partage fluide et sécurisé des données de santé entre professionnels de santé et avec l’usager pour mieux prévenir et mieux soigner [7].

Quatre services principaux sont identifiés :

- **Identité Nationale de Santé (INS)**
- **Dossier Médical Partagé/ Mon espace santé (DMP)**
- **Messagerie Sécurisée de Santé (MSS)**
- **Pro Santé Connect**

Afin de sensibiliser les professionnels de santé aux nouveaux services ci-dessus, les URPS Chirurgiens-Dentistes et Infirmiers se sont associées pour proposer des webinaires de 30 minutes. En partenariat avec le Grades et l’Assurance Maladie, un service socle sera présenté chaque mardi de janvier 2023 de 13h00 à 13h30.

Perspectives

Une fois les discussions engagées au niveau national pour la profession, ces webinaires pourront être reproposés.

URPS Infirmiers libéraux Pays de la Loire

Sécurité sociale L’Assurance Maladie PAYS DE LA LOIRE

e-santé GRADeS Pays de la Loire

7. Extrait de https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/presentation-du-programme-segur.pdf

"Vieillir en bonne santé"

La stratégie globale " Vieillir en bonne santé" 2020-2022 présentée par le Ministère des Solidarités et de la Santé mise sur une prévention tout au long de la vie pour repousser la perte d'autonomie.

En vue de renforcer la prévention à partir de 60 ans, la stratégie prévoit l'expérimentation dans plusieurs régions de France d'un programme de dépistage de la fragilité selon la démarche ICOPE (Integrated Care for Older PEople) de l'OMS. Ce programme met l'accent sur l'optimisation des capacités intrinsèques (la mobilité, la nutrition, les fonctions sensorielles, l'état psycho-social et la cognition) et fonctionnelles en tant que clés d'un vieillissement en bonne santé.

Ainsi, l'Inter-URPS des Pays de la Loire, le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) 44, le GHT 49 et le Gérontopôle des Pays de la Loire ont élaboré un dispositif au sein duquel les professionnels de santé libéraux ligériens réalisent le dépistage et l'évaluation des capacités fonctionnelles des personnes âgées de 60 ans et plus, non dépendantes et vivant à domicile [8].

Depuis 2022, l'URPS chirurgiens-dentistes a intégré l'action ainsi que la gouvernance.

L'expérimentation se déploie dans 7 CPTS de la région, à savoir : Grand Saumurois, Centre Vendée, Pays de Retz, Littoral Vendéen, Pays Blanc, Sèvre et Loire, Sud Loire Vignoble.

Des temps de présentation de l'expérimentation se sont déroulées dans chaque territoire. Des groupes de travail ont eu lieu afin d'identifier les acteurs de ce parcours et des formations sont en cours pour l'inclusion des patients dans le dispositif. En partenariat avec le Grades, un outil numérique est déployé et disponible pour le repérage.

Ce repérage repose d'ailleurs sur un questionnaire de détection des fragilités. Dedans, des **questions spécifiques** pour les Pays de la Loire ont été ajoutées, dont une question sur la réalisation du bilan bucco-dentaire annuel. A ce titre, une vidéo a été réalisée en cabinet, rappelant l'importance de ce rendez-vous annuel.

8. Extrait du site Internet https://www.icopepdl.org/

PEDIACO
1000 premiers jours

Les soirées d'échanges PEDIACO

PEDIACO est un projet porté par les URPS Pharmaciens et Sages-Femmes des Pays de la Loire.

L'URPS Chirurgiens-Dentistes est partenaire de l'action. Il s'adresse aux professionnels de santé et à leurs équipes, dans le but de favoriser l'interprofessionnalité.

L'objectif ?

Organiser des temps d'échanges pour faire découvrir le champ d'intervention de chacun auprès des femmes enceintes et des nouveau-nés, et développer l'interconnaissance entre les professionnels.

En 2022, 4 soirées ont eu lieu :

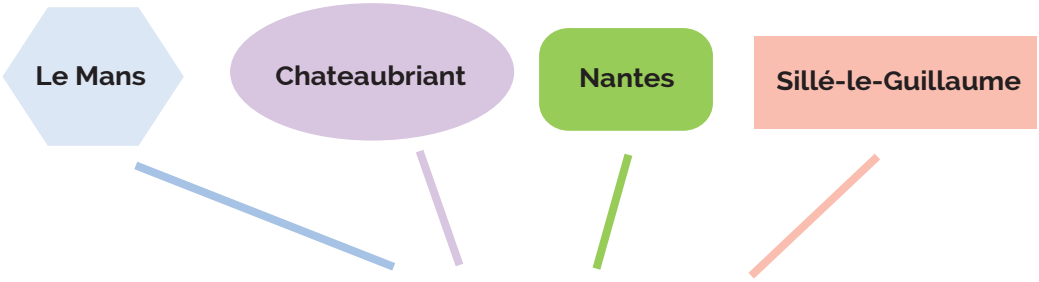

Quelques éléments d'évaluation sur ces 4 soirées :

› 28 intervenants mobilisés
› 175 professionnels présents
› 20 professions représentées lors des soirées

Le **Dr Deligny** était présent à chacune des soirées. Il a rappelé l'importance du bucco-dentaire pendant la grossesse et chez le nouveau-né, ainsi que l'existence de l'examen pour les femmes enceintes.

Tabac

Comme le rappelle l'UFSBD dans "Objectif prévention" 2022, les chirurgiens-dentistes ont un rôle essentiel à jouer dans l'arrêt du tabac, du fait de l'interconnexion entre santé bucco-dentaire et tabagisme.

Il est donc nécessaire de sensibiliser les praticiens sur leur rôle dans le cadre du sevrage tabagique, et d'améliorer leurs connaissances et compétences.

En partenariat avec la SRAE Addictologie, une enquête auprès des chirurgiens-dentistes des Pays de la Loire est lancée afin de mieux cerner leurs pratiques et leurs attentes en terme de tabacologie.

Celle-ci est glissée dans le journal de l'URPS, largement axée sur les actions tabacologie possibles en cabinet dentaire et par les chirurgiens-dentistes.

Les grandes tendances de l'enquête :

- Les praticiens déclarent interroger systématiquement le statut tabagique de leurs patients lors de leur première visite.
- Globalement, les praticiens interrogent les patients sur leur souhait d'arrêter de fumer. Ils déclarent également aborder l'effet du tabagisme sur la santé de leurs patients, mais cela n'est pas systématique.
- Majoritairement, ils ne prescrivent pas de Traitement Nicotiniques de Substitution (TNS).
- La majorité déclare ne pas avoir de documentation à disposition dans leur cabinet.
- Les praticiens déclarent ne pas avoir déjà été formés à la tabacologie. Ils n'utilisent pas d'outil particulier pour repérer la consommation de tabac.
- Les répondants déclarent ne pas se sentir assez formés/informés pour aborder l'arrêt du tabac. Majoritairement, ils ont besoin de connaissance sur les outils disponibles, sur les traitements nicoti niques de substitution et sur les conseils à transmettre. Un rappel sur les structures spécialisées peut s'avérer nécessaire (d'autant plus qu'ils n'orientent pas vers les structures spécialisées)
- Manque de temps / absence de cotation de l'Assurance Maladie est cité à plusieurs reprises comme un frein.

Perspectives

En 2023, le partenariat se poursuivra avec la SRAE afin d'élaborer un plan d'action pour les Pays de la Loire. Il est notamment question d'organiser des webinaires afin d'améliorer les connaissances des professionnels en tabacologie.

Actions avec l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) d'Odontologie de Nantes

Le Contrat d'Engagement de Service Public (CESP)

Le CESP propose aux étudiants une allocation de 1.200 € brut chaque mois. En échange, ils s'engagent, pour 2 ans minimum, à exercer dans une zone où la continuité des soins est menacée. L'URPS a participé à la commission de sélection des étudiants candidats au CESP. En 2022, 7 étudiants ont déposé une candidature

Le centre de soins dentaires du Mans

Prévu depuis plusieurs années, ce centre a ouvert en septembre 2022. L'URPS était présente à l'inauguration, et a rappelé son soutien financier à l'occasion. Les fonds dédiés ont été transmis fin 2022.

Les Oraux Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) / LAS (Licence Accès Santé)

A la demande de l'UFR d'odontologie, l'URPS a coordonné la recherche de chirurgiens-dentistes pour participer aux oraux aux oraux de P1 médecine en fin d'année universitaire 2022. 3 praticiens ont participé.
Cette demande a été renouvelée pour 2023. Une communication a été réalisée fin 2022 et les volontaires mis en lien avec le secrétariat de l'UFR.

Pôle Santé
UFR Odontologie

Parrainage des étudiants

Depuis plusieurs années, le stage pour les étudiants en troisième année n'existe plus. Un lien supplémentaire avec le cabinet dentaire a disparu et ne subsiste que le stage actif de 250 heures. A la sortie de l'université, l'étudiant n'est donc pas suffisamment en lien avec un professionnel libéral et peut se sentir « seul » pour se lancer dans sa vie professionnelle.
Dans ce contexte, l'URPS s'est rapprochée de l'UFR afin de construire un projet autour de la mise en relation des étudiants avec des praticiens.

Cette action vise donc à :

- développer un lien entre les étudiants et les praticiens en exercice
- renforcer les connaissances des étudiants sur les modalités d'exercice professionnel et le fonctionnement d'un cabinet dentaire libéral
- favoriser l'interconnaissance entre un praticien et un étudiant pour faciliter une future coopération
- favoriser une meilleure répartition des futurs chirurgiens-dentistes sur le territoire des Pays de la Loire

Présentée au Comité de Direction de l'UFR, elle a reçu un accueil favorable. En lien avec les étudiants, il est convenu de procéder à une expérimentation au premier semestre 2023, pour un début d'action au mois de septembre.

L'Inter URPS des Pays de la Loire

INTER URPS — PAYS DE LA LOIRE —
LES UNIONS RÉGIONALES DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

L'association Inter-URPS regroupe, depuis 2019, les URPS des Pays de la Loire (Biologistes, Chirurgiens-Dentistes, Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes, Médecins, Pharmaciens, Pédicures-Podologues, Orthophonistes, Orthoptistes, Sages-Femmes). Elle permet d'échanger sur des **thèmes** et **des projets communs** aux Unions, et d'**appuyer le développement de l'exercice coordonné** en région.

CPTS territoriale de santé — La communauté professionnelle

Le développement des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

L'accompagnement des professionnels de santé s'est poursuivi en 2022. **15** CPTS étaient en cours d'accompagnement (groupes de travail, écriture du projet de santé…) ou venaient de commencer leur accompagnement par l'Inter URPS. **4** ont signé leur ACI et de nouveaux **coordinateurs** ont été recrutés.

Le groupement d'employeurs

Afin de faciliter le **recrutement de coordinateurs** pour ces communautés, l'inter-URPS a souhaité se doter d'un **groupement d'employeurs**. Les coordinateurs recrutés sont salariés du groupement et mis à disposition de la CPTS concernée. Le fonctionnement et le financement du groupement sont assurés par les URPS. En 2022, l'URPS Chirurgiens-Dentistes a pris toute sa place dans cette organisation et dans sa gouvernance.

SAS

Le Service d'Accès aux Soins (SAS)

"Le service d'accès aux soins est un nouveau service d'orientation de la population dans leur parcours de soins. Il doit permettre d'accéder à distance à un professionnel de santé pouvant fournir un conseil médical, proposer une téléconsultation, orienter selon la situation vers une consultation non programmée en ville, vers un service d'urgence ou déclencher l'intervention d'un SMUR, par exemple [8]".

Depuis 2021, un chargé de mission est en poste à l'Inter-URPS.
Les travaux de **réflexion** et **de construction** se sont poursuivis en 2022 dans les départements.
Les modes de **gouvernance** sont élaborés ou en cours de finalisation.
En Sarthe et en Vendée, le service fonctionne.

Association des Equipes de Soins Primaires Coordonnées Localement Autour du Patient (ESP CLAP)

L'une des missions de cette association est d'accompagner les professionnels de santé souhaitant s'organiser en équipe de soins primaires dans la région. Toutes les URPS sont membres du conseil d'administration.

ESP CLAP
Coordination autour du patient
Pays de la Loire

8. Extrait du site https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/segur-de-la-sante/article/service-d-acces-aux-soins-garantie-d-un-acces-aux-soins-partout-a-toute-heure

URPS
CHIRURGIENS-DENTISTES
DES PAYS DE LA LOIRE

Immeuble SIGMA 2000 - 1er étage -5 boulevard Vincent Gâche - 44200 NANTES

Site internet : **www.urpscdpdll.org** @URPS_CD_PdlL